



Appel pour une économie sociale et solidaire

Deux ans après la signature de la déclaration commune des réseaux de collectivités locales en faveur de l'ESS, un an après le vote de la loi sur l'ESS et au moment de la réforme territoriale, les collectivités souhaitent affirmer avec force leur engagement en faveur des politiques publiques de l'ESS, à tous les niveaux territoriaux.

Depuis la signature de la déclaration commune des réseaux de collectivités en faveur de l'ESS, "L'économie sociale et solidaire, un modèle économique à part entière, apportant solutions aux besoins de nos territoires", en mars 2013, de nombreuses avancées ont été enregistrées :

- La loi sur l'ESS d'abord, adoptée en juillet 2014 sans opposition, qui vient conforter la place de l'ESS comme modèle socio-économique porteur d'innovation, de solidarité et de coopération et de citoyenneté économique.
- La reconnaissance des démarches de Pôles Territoriaux de Coopération Économique et leur inscription dans la loi.
- La définition légale de la subvention et la signature d'une charte d'engagements réciproques entre l'État, les collectivités et les associations.
- Le nombre toujours plus important d'élus et de collectivités qui inscrivent l'ESS dans le cadre de leurs politiques publiques, comme en témoigne par exemple l'augmentation du nombre d'élus en charge de l'ESS après les élections municipales et intercommunales de 2014.
- Le succès des Rencontres nationales des collectivités locales autour de 200 collectivités locales, moments mobilisant plus de 300 collectivités locales, moments de visibilité et de réflexion sur l'ESS et le rôle des collectivités.
- Le développement du nombre de sociétés coopératives d'intérêt collectif.
- L'essor des entreprises sociales au niveau européen et de la meilleure prise en charge de l'économie sociale et de l'innovation sociale dans les programmes opérationnels FEDER/IFE.

Les pôles de compétitivité ont un budget de 300 millions d'euros en 2015

3 Les Scic et les collectivités

> Points de repères

La loi sur l'ESS, votée le 21 juillet 2014, encourage le développement des Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif. Elle permet aux collectivités d'investir jusqu'à 50% au capital des Scic (sans 20% pluridimensionnel).

Quelle stratégie pour les collectivités d'encourager la création de Scic ?

- Quelles formes peut prendre la soutien d'une collectivité à une Société Coopérative d'Intérêt Collectif ?
- Quelles sont les modalités de la prise en compte d'une collectivité avant d'investir au capital d'une Scic ?

Les collectivités

& les Monnaies locales complémentaires

Elle est une réponse aux défis de social, environnementaux et de auxquels nous sommes

RTES

réseau des collectivités territoriales pour une Économie Solidaire



Politique de la ville & ESS

Mardi 15 décembre 2015

Plaine Commune (93)

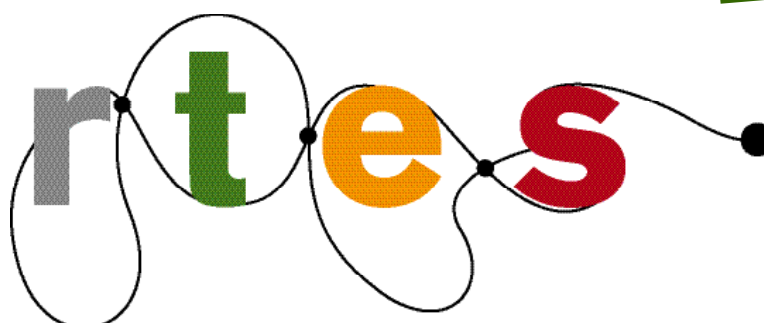
Tables-rondes • Ateliers

Idées • Intermèdes poétiques



Éléments d'activité

2015



Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire
 RTES - 75 rue Léon Gambetta, 59 000 LILLE
 03 20 97 17 97 / 06 61 17 94 90 - animation@rtes.fr
www.rtes.fr

Introduction

Déclaré sous le statut d'association depuis le 2 janvier 2002, **le RTES est un réseau de collectivités territoriales qui s'engagent à travers une charte pour le développement de l'économie sociale et solidaire**. Il a franchi en fin d'année 2015 le cap des 130 adhérents, villes, intercommunalités, départements et régions qui ont manifesté le besoin d'un espace d'échanges et de coordination national.

Favoriser les échanges de bonnes pratiques entre collectivités, contribuer à former élus et techniciens, faire connaître les initiatives menées par les différents territoires, et être en capacité de faire entendre l'existence d'un mode de développement fondé sur la répartition des richesses, la solidarité et la sobriété, sont les principaux objectifs des actions développées par le RTES depuis plus de 10 ans.

Les actions développées par le RTES sont de plusieurs ordres, autour d'une ligne directrice: **le renforcement et la reconnaissance de la place de l'ESS dans les politiques publiques locales**, aux différents échelons de collectivités.

- Des **actions de formation et d'échanges**, autour par exemple en 2015 des Sociétés coopératives d'intérêt collectif, des monnaies locales complémentaires ou des politiques départementales d'ESS.
- Une communication et une **valorisation des initiatives des territoires adhérents**, au travers par exemple de la lettre papier, du relais presse ou de la contribution à diverses publications.
- Une **capitalisation des travaux engagés**, avec la publication en 2015 de **2 Points de Repères** (SCIC et collectivités ; modes de contractualisation collectivités/acteurs de l'ESS) et d'une étude réalisée avec l'AVISE sur la place de l'ESS dans les programmes opérationnels.
- Des **actions de plaidoyer**, au niveau national et européen.

Un travail a par ailleurs été engagé tout au long de l'année 2015 sur les **liens entre Politique de la Ville et ESS**, avec plusieurs temps forts, et notamment l'organisation d'un séminaire avec l'appui du Commissariat Général à l'Egalité des Territoires et de Plaine Commune en décembre 2015.

	Renforcer l'ESS dans les politiques publiques
	Développer l'articulation ESS / Politique de la Ville
	Former les élus et techniciens
	Informier et faire connaître
	Vie interne

1. Renforcer la place de l'économie sociale et solidaire au sein des politiques publiques

L'organisation de temps d'échanges et de débats entre collectivités de différents échelons est un axe important des actions menées par le RTES. Temps de mise en visibilité de politiques locales, espaces d'information, de partage de réflexions et d'expériences pour élus et techniciens de collectivités, et pour les acteurs de l'ESS, 4 journées ont été organisées en 2015 : une conférence nationale au Ministère des Affaires sociales et 3 rencontres territoriales qui ont mobilisé plus de 500 personnes.

Cette année la conférence nationale a été marquée par la remise officielle de l'appel national des élu-e-s locaux en faveur de l'ESS.

① LA 4ème CONFÉRENCE NATIONALE DES COLLECTIVITÉS LOCALES AUTOUR DE L'ESS

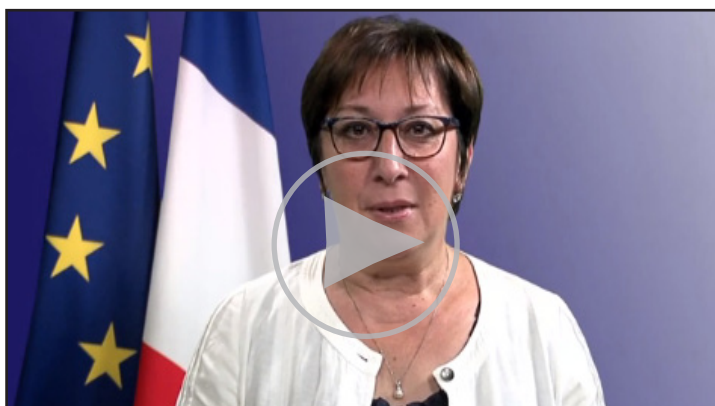


Ce temps fort annuel, organisé le 3 juillet avec les principaux réseaux nationaux de collectivités locales, a réuni près de 150 personnes, techniciens, acteurs, autour d'un objectif : réaffirmer l'importance de la place de l'ESS dans les politiques publiques et sur les territoires. Un enjeu déterminant dans un contexte complexe de restriction budgétaire et de réorganisation territoriale.

La journée a mis en évidence le potentiel de création d'un nouvel imaginaire, issu d'un dialogue renouvelé entre société civile et collectivités, et porteur d'une vision renouvelée de l'économie. Cela nécessite du temps et une volonté politique farouche. Cela nécessite également de poursuivre le travail de sensibilisation et de formation auprès des élus, des services et des acteurs de l'ESS, et de dépasser une vision de l'ESS encore trop souvent perçue comme vitrine ou niche, pour l'inscrire au cœur du développement des territoires.



• Le compte-rendu de la 4ème conférence est disponible en téléchargement sur www.rtes.fr



Retrouvez l'intervention vidéo de **Martine Pinville**, Secrétaire d'Etat en charge de l'ESS, en ouverture de la conférence nationale.

Martine Pinville a souligné l'avancée que constitue la loi sur l'ESS, dont la parution des décrets d'application s'intensifie, et les fonds mobilisés pour l'ESS et l'innovation sociale. La secrétaire d'Etat a également annoncé que l'administration nationale en charge de l'ESS allait rejoindre le ministère de l'Économie et des Finances.

280 ÉLU-E-S LOCAUX SIGNATAIRES DE L'APPEL NATIONAL EN FAVEUR DE L'ESS :

La 4ème conférence nationale a également été l'occasion de remettre officiellement au gouvernement, l'appel national des élu-e-s locaux en faveur de l'ESS. Un appel qui rassemble aujourd'hui près de 280 signataires, dont plus de 60 maires et présidents de collectivités, et qui est également signé par les principaux réseaux nationaux de collectivités.

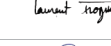
Par cet appel, les élus s'engagent :

- À développer l'ESS à travers la mise en oeuvre de stratégies territoriales de l'ESS, construites avec les acteurs,
- À développer l'achat responsable,
- À permettre à l'ESS d'irriguer l'ensemble des politiques publiques,
- À soutenir l'innovation sociale,
- À oser l'expérimentation, l'innovation et la recherche dans l'ESS pour faire plus que la loi et mieux ensemble.



Téléchargez l'appel des élu-e-s en faveur de l'ESS

Les principaux réseaux nationaux de collectivités signataires de l'appel :

	Pour le RTES, Christiane Bouchart	
	Pour l'ARF, Cyril Kretschmar	
	Pour l'ADF, Mathieu Klein	
	Pour l'AMF, Jean Girardon	
	Pour l'AdCF, Laurent Trogrlic	
	Pour l'AMGVF, Alexandra Siarra	
	Pour l'AMRF, Jacques Drouhin	
	Pour l'ANPP, Serge Méchin	

Quelques présidents et maires de collectivités signataires de l'appel:

Patrick Braouezec, président de Plaine Commune, **Jean-Paul Bret**, maire de Villeurbanne,
Michel Dagbert, président du conseil départemental du Pas-de-Calais, **Marc Daunis**, sénateur-maire de Valbonne Sophia Antipolis,
Marie-Guite Dufay, présidente de la région Franche-Comté, **Jean Gatel**, ancien ministre, **Joël Giraud**, député-maire des Hautes-Alpes,
Jean-Luc Gleyze, président du conseil départemental de Gironde, **Robert Herrmann**, président de l'Eurométropole de Strasbourg,
Anne Hidalgo, maire de Paris, **Alain Juppé**, président de Bordeaux Métropole, **Mathieu Klein**, président du conseil départemental de Meurthe et Moselle,
Philippe Laurent, maire de Sceaux, **Hermeline Malherbe**, présidente du conseil départemental des Pyrénées Orientales,
Alain Rousset, président du conseil régional d'Aquitaine, **Roland Ries**, maire de Strasbourg, **Johanna Rolland**, présidente de Nantes Métropole,
Gilles Simeoni, maire de Bastia, **Stéphane Troussel**, président du conseil départemental de Seine-Saint-Denis, **Raymond Vall**, maire de Fleurance,
président des Portes de Gascogne et président de l'ANPP..



De gauche à droite: Jacques Drouhin pour l'AMRF, Laurent Trogrlic pour l'AdCF, Mathieu Klein pour l'ADF, Nadège Buquet conseillère auprès de la secrétaire d'Etat à l'ESS, Christiane Bouchart pour le RTES, Cyril Kretschmar pour l'ARF, Alexandra Siarra pour l'AMGVF, Serge Mechin pour l'ANPP, Jean Girardon pour l'AMF.

② LES RENCONTRES TERRITORIALES

► La contribution de l'IAE au développement des territoires – 3 mars - Lorraine :



Ouverture de la journée par :
Lovely Chrétien, vice-présidente de la Région Lorraine,
Samuel Berger, délégué du CNAIE,
Patricia Andriot, vice-présidente de la Région Champagne-Ardenne
et vice-présidente du RTES.

Le RTES organisait le mardi 3 mars une rencontre intitulée « La contribution de l'IAE au développement des territoires » en partenariat avec le Conseil régional de Lorraine. Plus de 100 participants, acteurs de l'Insertion par l'Activité Économique et élus, ont échangé lors de cette journée très dense et riche en contenus. Dans un contexte de réformes (loi ESS, réforme de la formation professionnelle, impact de la loi NOTRe, réformes du financement de l'IAE...), cette rencontre a été l'occasion de faire le point sur la place de l'IAE, dans les politiques publiques, dans le développement des territoires, dans les sphères économique et sociale...

RESSOURCES DISPONIBLES:

Les ressources de cette rencontre sont à votre disposition, téléchargez-les :

- > [La fiche info sur la réforme des financements de l'IAE](#), réalisée par le RTES
- > [L'étude sur les coûts-bénéfices dans l'insertion par l'activité économique](#), réalisée par le conseil régional de Lorraine
- > [La note de l'Avisé sur le soutien de l'Union Européenne aux projets portés par les acteurs de l'IAE](#)
- > [La présentation du PTCE Florance e2i](#)
- > [Le powerpoint de la rencontre.](#)



► La création d'un écosystème favorable à l'ESS: le rôle des collectivités – 12 mai - Corse :



De gauche à droite: Michèle Tregan, conseillère régionale PACA ; Gilles Simeoni, maire de Bastia; Jean Zuccarelli, président de l'ADEC; Christiane Bouchart, président du RTES; Pierre-Jean Rubini, président de la CRESS Corsica.

Plus de 75 personnes ont participé à la rencontre du 12 mai accueillie par la mairie de Bastia et coorganisée par l'ADEC, la CRESS Corsica et le RTES.

Vannina Bernard-Leoni, directrice de la Fondation de l'Université de Corse, a animé cette journée où élus et acteurs, de Corse et de Provence Alpes Côte d'Azur, ont pu confirmer leur ambition partagée que l'ESS change d'échelle, et ont pu se nourrir réciproquement d'initiatives et propositions sur le «comment», comme souhaité par le président de la CRESS Corsica.

RESSOURCES DISPONIBLES:

Les ressources de cette rencontre sont à votre disposition, téléchargez-les via notre dossier du participant, comprenant:

- > Les politiques ESS / Fiches "collectivité"
 - Collectivité territoriale de Corse
 - Conseil régional Provence-Alpes-Côtes d'Azur
 - Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse
 - Ville de Biot
- > Les initiatives et expériences / Fiches "initiative"
 - La CLAIE 06
 - Bou'Sol
 - URSCOP-SCIC PACA Corse



► Cette journée a fait l'objet de plusieurs retours dans la presse locale: **Corse Matin**, **Alta frequenza, Corse**, **net info**, **CRESS Corsica**...

► Les collectivités et les monnaies locales complémentaires – 15 Octobre – Nantes :



Le RTES organisait le 15 octobre au Solilab à Nantes, en partenariat avec Nantes métropole, le crédit municipal de Nantes et le mouvement SOL, une journée territoriale consacrée aux monnaies locales complémentaires (MLC). L'occasion, pour la centaine de participants, de faire un point sur ces monnaies et notamment sur les rôles joués par les collectivités dans leur ancrage et leur développement, au travers de la présentation de nombreuses initiatives.



RESSOURCES DISPONIBLES:

Les ressources de cette rencontre sont à votre disposition, téléchargez-les:

- > [le dossier du participant](#), contenant les fiches de synthèse des monnaies locales complémentaires présentées lors de la journée,
- > [le diaporama de la journée](#),
- > [le compte-rendu de la rencontre](#).

En plus: [Téléchargez notre contribution au rapport sur les MLC](#).

A noter que le RTES avait également participé, avec le mouvement SOL et de nombreuses monnaies locales, à l'organisation d'une journée le 13 mai 2015. Cette journée était organisée à la suite de la remise aux ministres du rapport de Jean-Philippe Magnen et Christophe Fourrel « D'autres monnaies pour une nouvelle prospérité », rapport auquel le RTES avait contribué.

Et aussi...

Renforcer les échanges de pratiques entre collectivités:



> Des **ateliers d'échanges inter-collectivités**, organisés la veille de la Conférence nationale, avec pour objectif d'échanger concrètement, en petits groupes et sur la base de témoignages de collectivités, autour de trois thématiques :

- Schéma de promotion des achats responsables ;
- Politique de la ville et ESS ;
- Articulation de la politique ESS menée à l'échelle d'une métropole ou d'une intercommunalité et des politiques ESS communales.

> Une **rencontre inter-départements**, 24 novembre, «Quelles politiques en faveur de l'ESS pour les départements après la loi NOTRe ? ». Objectif : partager expériences, points de vue, et orientations des politiques départementales de soutien à l'économie sociale et solidaire, en 2016 et les années suivantes.

ADHÉRENTS DU RTES:

Retrouvez notre [dossier «Départements et ESS»](#) dans l'espace adhérent de notre site www.rtes.fr.

Ce dossier regroupe compte-rendus, documents de travail et initiatives pour partager expériences, points de vue, et orientations des politiques départementales de soutien à l'économie sociale et solidaire. Pour échanger sur le sujet, un forum est à votre disposition en fin d'article.

Retrouvez également dans notre **espace adhérent** des dossiers concernant les **schémas de promotion des achats responsables**, les **SIEG**, les **monnaies locales complémentaires**...

© LE RENFORCEMENT DES ACTIONS DE PLAIDOYER ET PARTENARIATS

Le RTES s'est mobilisé en 2015 sur plusieurs sujets :

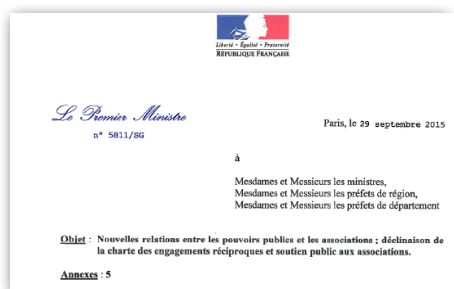


► Participation au Conseil supérieur de l'ESS

Christiane Bouchart a été élue vice-présidente du CSESS, installé le 8 octobre 2015 par Martine Pinville.

Le RTES est membre du CSESS au titre des élus territoriaux, aux côtés de l'Association des Régions de France, de l'Association des Maires de France et de l'Assemblée des Départements de France. Plusieurs administrateurs du RTES participeront aux différentes commissions du CSESS (Egalité femmes-hommes ; Europe et international ; Implication des jeunes, écosystème de l'innovation ; Stratégie et développement de l'ESS).

► Relations associations - Etat - collectivités et suivi des décrets



A la suite de la signature par le RTES de la charte d'engagements réciproques, signée en février 2014 entre le Mouvement Associatif, l'Etat et les réseaux de collectivités (ARF, AMF, AMGVF et RTES), le RTES a participé aux travaux sur l'élaboration de la circulaire précisant les relations entre associations et pouvoirs publics. Le RTES s'est réjoui de la publication de la circulaire en septembre 2015, qui précise le cadre contractuel pour l'attribution de subventions, et permet ainsi de sécuriser ce mode de financement.

RESSOURCES DISPONIBLES:

Afin d'apporter quelques points de repères aux élus et services de collectivités sur la question complexe, technique et politique, des modes de contractualisation entre collectivités et acteurs de l'ESS, le RTES a édité des [Points de Repères](#) en décembre 2015. Ces Points de repères s'appuient sur la présentation des récentes évolutions législatives et sur la circulaire ci-dessus, ainsi que sur les précédentes rencontres organisées sur ce thème par le RTES et sur des pratiques de collectivités.

Contributions aux projets de décrets :

Le RTES a par ailleurs apporté des contributions aux projets de décrets sur les Pôles Territoriaux de Coopération Economique, sur l'agrément Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale et à l'ordonnance sur les Marchés Publics.

► Europe

Le RTES a développé ses actions au niveau européen en 2015 avec plusieurs objectifs :

- faire mieux comprendre aux adhérents du RTES la réalité de l'ESS en Europe, faire connaître les outils et partenaires européens pouvant être mobilisés,
- développer le plaidoyer des collectivités en faveur de l'ESS dans les enceintes européennes ou les enceintes nationales à vocation européenne
- assurer un travail de veille sur les réglementations européennes et leur transposition pouvant avoir un impact pour les acteurs de l'ESS et les collectivités.



En janvier 2015, une **1ère rencontre a été organisée, « Collectivités territoriales, ESS et Europe »**, avec le soutien du réseau REVES et de l'AVISE. Plus de 130 personnes y ont participé, représentant 8 nationalités et près de 40 collectivités. Cette rencontre était également l'occasion de présenter les principaux résultats de l'étude réalisée avec l'AVISE : « Programmes opérationnels FEDER-FSE : quelle place pour l'ESS ? ». A noter que dans le prolongement de cette rencontre, Paris et Strasbourg ont intégré un **programme Urbact**, en partenariat avec l'un des intervenants européens présents.

La candidature de Patricia Andriot, vice-présidente du RTES, a été retenue pour le groupe d'experts de la commission européenne sur l'entrepreneuriat social, le **GECEs**. Ce groupe compte environ 80 membres représentant à la fois les Etats et des organismes publics ou privés, acteurs de l'ESS. Ce groupe a tenu sa première réunion le 16 septembre à Bruxelles. Il s'agit notamment pour le RTES de porter la dimension territoriale de l'ESS et le rôle possible des collectivités locales.



Enfin, le RTES a été associé à l'organisation du « **Forum ESS + Europe** » qui s'est tenu le 20 novembre. Il s'agissait d'un forum professionnel dédié à la question européenne, visant à outiller les acteurs franciliens de l'ESS et de les aider à mieux appréhender les enjeux européens. Ce forum a été co-organisé par l'Atelier Ile de France Europe, le réseau REVES et le RTES à l'occasion du Mois de l'ESS 2015.

RESSOURCES DISPONIBLES:

- > Retrouvez le [compte-rendu](#) de la rencontre «Collectivités territoriales, ESS et Europe».
- > Retrouvez le [compte-rendu](#) du «Forum ESS+Europe».

Contributions et publications en partenariat



Le RTES a contribué en 2015 à plusieurs ouvrages et publications importantes, principalement destinés aux collectivités territoriales. Cela témoigne à la fois de la place/de l'intérêt grandissant pour l'ESS au sein des politiques publiques, et du rôle reconnu du RTES.

- « **ESS : contribuer au développement des territoires** », éditions Territorial, mars 2015, 184 pages. Le RTES a participé au comité de rédaction et a en particulier proposé des actions et dispositifs développés par les collectivités adhérentes. *« Le développement des territoires et le changement d'échelle de l'économie sociale et solidaire n'ont jamais été autant liés qu'aujourd'hui. Mais ce destin commun pose un certain nombre de questions...Cet ouvrage apporte des éléments de réponse concrets et opérationnels en abordant successivement :*

- *un rappel du périmètre de l'ESS et de ses enjeux, pour les entreprises comme pour les territoires ;*
- *une présentation d'initiatives choisies : un tour de France (et du Québec) pour présenter une dizaine d'actions et dispositifs qui favorisent le développement de l'ESS et de l'innovation sociale sur les territoires ;*
- *une boîte à outils au service des acteurs locaux chargés de conduire un diagnostic ESS du territoire, de bâtir une stratégie et un plan d'action.*

Cet ouvrage collectif associe réseaux, centres ressources, experts, universitaires et consultants, permettant ainsi de croiser les regards au service du développement de l'ESS et des territoires. ».

- **Intercommunalités, contribution au dossier sur l'ESS de ce mensuel de l'AdCF, sorti en juillet 2015.**

- **Dossier « Loi ESS, un après, des dispositifs à consolider », la Gazette des Communes, juillet 2015.** Ce dossier revient sur les principes et outils mis en place par la loi et sur l'appel des élus lancé par le RTES et remis au gouvernement lors de la Conférence nationale des collectivités locales autour de l'ESS le 3 juillet 2015. De nombreux adhérents au RTES sont interviewés et/ou cités dans ce dossier.

- Version en ligne du classeur « **Guide permanent du développeur économique** », rédaction d'un **article sur les Pôles Territoriaux de Coopération Economique et le rôle des collectivités, octobre 2015.**

Le RTES a par ailleurs été sollicité pour plusieurs tribunes ou émissions :

- Magazine Mutualistes n°327, interview de Christiane Bouchart
- Emission Carnets de Campagne, diffusion le 22 avril 2015, intervention de Christiane Bouchart
- Revue du Mouvement Associatif : « Reconnaître les associations comme des partenaires plutôt que comme des prestataires », tribune de Patricia Andriot.

Enfin, le RTES était représenté lors de plusieurs rencontres organisées par des partenaires :

- Rencontre des maires brésiliens, avril 2015 (Dounia Besson)
- Séminaire Coopérer pour Entreprendre, 1er juillet (intervention de Bérénice Vincent)
- Rencontre du Fonds Mondial de Développement des Villes, 4 juillet (intervention de Christiane Bouchart et de Henri Arevalo).

Le RTES est également intervenu notamment lors d'une rencontre organisée par l'ESPER, lors d'une commission Développement Economique de l'Assemblée des Départements de France, lors de l'Agora des SCIC le 18 novembre (animation d'un atelier sur la coopération public-privé)...

Et aussi...



RESSOURCES DISPONIBLES:

- > Retrouvez en téléchargement l'étude du RTES [«Le rôle des collectivités locales dans les dynamiques de PTCE»](#) (2014, actualisation prévue en mai 2016),
- > ainsi que la [rubrique PTCE](#), avec les actualités des PTCE et liées aux PTCE et d'autres études.



Pôles Territoriaux de Coopération Economique - PTCE:

Convaincu de l'intérêt pour les collectivités locales de soutenir les dynamiques de Pôles Territoriaux de Coopération Economique, le RTES est engagé depuis l'origine dans la démarche de promotion et de soutien à ces dynamiques. Cette action est menée en étroite liaison avec les membres de l'inter-réseau PTCE animé par le Labo de l'ESS, CNCRES, MES, Coorace et donc RTES, dans le cadre d'un Comité de Pilotage stratégique qui s'est réuni 3 fois en 2015. Le RTES y est représenté par Henri Arevalo.

Une contribution au projet de décret sur les PTCE a été élaborée collectivement, et une rencontre organisée avec le cabinet de la secrétaire d'Etat à l'ESS avant le lancement du 2ème appel à projets PTCE interministériel.

Au-delà de la poursuite de la diffusion de l'étude réalisée en 2014, « PTCE et rôle des collectivités locales », le RTES a poursuivi son action de promotion de ces démarches : intervention lors d'une journée organisée par l'ARENE Ile de France (janvier 2015), coorganisation d'une rencontre en Nord Pas de Calais à destination des collectivités et des acteurs (juin 2015), intervention sur les PTCE lors d'un atelier organisé par le Fonds Mondial de Développement des Villes (juillet 2015, Henri Arévalo), rubrique PTCE dans la lettre électronique mensuelle,....

Le Labo de l'ESS:

Le RTES est associé depuis sa création au Labo de l'ESS. Christiane Bouchart en assure aujourd'hui la vice-présidence.

Au-delà de l'implication importante sur la démarche inter-réseaux d'animation des Pôles Territoriaux de Coopération Economique (voir ci-dessus), le RTES a contribué en 2015 au travail sur les Circuits Courts (avec notamment l'implication de Patricia Andriot, vice-présidente du RTES), et à celui sur la transition énergétique (contribution à la rédaction de la publication sur la Transition Énergétique Citoyenne, et envoi à l'ensemble des collectivités adhérentes, relais de la campagne « 1000 structures de l'ESS s'engagent pour la transition énergétique »...).

Alliance Dynamique avec le groupe La Poste: le bilan un an après.

Près de 200 personnes ont participé le 3 novembre 2015 à la journée bilan et perspectives d'Alliance dynamique, lancée par le groupe La Poste en octobre 2014. Le RTES fait partie des 43 réseaux qui ont signé la convention de partenariat.

Les élus du RTES sont directement concernés par :

- les différents axes de l'Alliance, mais plus particulièrement les pôles de développement locaux en lien avec les PTCE et la collecte de l'épargne locale s'appuyant sur la « banque postale de proximité et citoyenne » et ses 17 000 points d'accueil.
- la possibilité de confier un service postal aux organisations de l'ESS dans une préoccupation de maintien du service public et d'aménagement du territoire,
- l'ouverture des maisons de services aux publics aux acteurs significatifs de l'ESS.

2. Développer l'articulation entre les politiques publiques locales d'ESS et la Politique de la Ville

En 2015, à l'occasion de la mise en œuvre des nouveaux contrats de ville, qui comprennent notamment un pilier économique, le RTES a décidé d'apporter sa contribution à une meilleure connaissance des dynamiques contribuant à la création d'activités économiques solidaires dans les quartiers. Comment renforcer et faciliter les liens entre ESS et Politique de la Ville ? À quelles conditions l'ESS peut-elle contribuer au développement économique des territoires, notamment en favorisant l'initiative et la pérennité des activités créées ?

L'action en 2015 a été accompagnée par un comité de pilotage, composé d'administrateurs du RTES (Christiane Bouchart, Dounia Besson, Frédéric Lévillé et Emmanuelle Rousset) et de Plaine Commune (Patrick Vassalo et Ana Larrègle), de représentants du CGET et de personnalité qualifiée (Jean Gatel). Des représentants de la Caisse des Dépôts et d'un Centre-ressources ont été invités, mais n'ont pu y participer.

Le RTES a accueilli une personne dans le cadre d'un stage de Master Politiques Publiques, afin de repérer une trentaine de démarches ou d'actions croisant politique de la ville et ESS. Plusieurs temps forts ont été organisés en 2015 :

- Une visioconférence en mars 2015 avec Jean Gatel, ancien secrétaire d'Etat à l'économie sociale, et Dounia Besson, adjointe au Maire de Lyon en charge de la politique de l'ESS (après avoir été en charge de la politique de la ville au Grand Lyon).
- Un atelier de travail sur ce sujet lors des ateliers du 2 juillet à Paris, à l'occasion de la Conférence Nationale des collectivités autour de l'ESS, autour du partage d'expériences des Coopératives Jeunesse de Services, de l'action de l'agglomération de Grasse pour redynamiser le centre-ville grâce à l'ESS, et de la démarche de Plaine Commune pour inscrire l'ESS dans le volet Développement économique du contrat de ville, en mettant l'accent sur la démocratisation de l'initiative économique.



- Un séminaire national "Politique de la Ville et ESS", le 15 décembre, co-organisé avec Plaine Commune et le Commissariat Général à l'Egalité des Territoires, et accueillie aux Archives nationales (93). Elus, services de l'Etat, acteurs de l'ESS et de la politique de la ville ont pu partager bonnes pratiques, difficultés, et propositions, pour renforcer la lisibilité et la capacité d'intervention de l'ESS.

La journée était organisée autour de deux tables rondes et de cinq ateliers d'échanges qui ont notamment permis d'aborder :

- la question du foncier et l'immobilier, et le rôle possible des bailleurs sociaux
- la démocratisation de l'acte d'entreprendre, la reconnaissance de l'économie informelle et l'aide à l'émergence d'une activité économique viable à travers cette l'économie informelle
- Le diagnostic préalable de l'ESS sur les quartiers
- la structuration des filières de l'ESS sur ces quartiers
- la transversalité des politiques publiques
- La dimension citoyenne et participative.



L'ensemble de ces travaux menés en 2015 permettra d'alimenter une **production du RTES qui sera publiée courant 2016**, et qui capitalisera les travaux menés tout au long de 2015 sur cette thématique.

La publication, qui bénéficie du **soutien du CGET**, a comme objectif de présenter et d'analyser une trentaine d'initiatives inspirantes et de mettre en évidence les leviers dont une collectivité locale peut disposer pour favoriser l'articulation Politique de la Ville-ESS.

3. Renforcer les formations à destination des élus et des techniciens

Ⓐ LES FORMATIONS

La mise en place d'actions de formation au sein du RTES répond à plusieurs objectifs:

- Contribuer à la qualification des adhérents du réseau
- Faire vivre le réseau, favoriser les échanges entre adhérents
- Sensibiliser plus largement à la place de l'ESS dans les politiques publiques, sensibiliser de nouveaux adhérents potentiels

En 2015, plusieurs actions de formations ont été organisées par le RTES, autour de journées de formation et de conférences en ligne, dans le cadre d'un partenariat avec IDEAL Connaissances. Ces journées sont basées sur des apports théoriques (avec un intervenant extérieur) et sur un partage d'expériences entre collectivités (difficultés rencontrées, conditions de réussite...). Elles sont complétées en général par la remise d'un dossier aux participants et par un dossier thématique sur le site.

A noter: ces formations sont gratuites pour les ADHÉRENTS DU RTES

- **Journée de formation, 6 mars, « Les SCIC et les collectivités »**, co-organisée avec IDEAL Connaissances et la Cgscop, **70 participants** (40 sur place, une trentaine à distance).
Alors que les SCIC sont en plein développement depuis deux ans (près de 100 créations par an), cette rencontre a permis de faire le point sur les différentes et multiples formes d'intervention des collectivités : participation au capital, accompagnement, liens d'usage, gage de légitimité...
> [Téléchargez les ressources de cette formation.](#)



- **Journée de formation, 10 juin, « Les relations collectivités locales / associations »**, co-organisée avec IDEAL Connaissances.
Une formation organisée à l'occasion des travaux préparatoires de la circulaire ministérielle sur les relations pouvoirs publics / associations et d'un guide de la subvention. > [Téléchargez les ressources de cette formation.](#)
- **Conférence en ligne, 29 septembre, «La loi ESS et ses décrets : un an après»**, co-organisée avec IDEAL Connaissances.
Trois zooms : le schéma de promotion des achats responsables, la stratégie régionale de développement de l'ESS et les changements apportés par la loi NOTRe, et l'agrément ESUS.



- Les compte-rendus des journées de formation sont disponibles sur le site du RTES: www.rtes.fr/Formation-RTES
- Les webconférences sont disponibles en visionnage sur la plate forme ESS d'IDEAL Connaissances : <http://communautes.idealconnaissances.com/ess/>

Ⓑ LES INTERVENTIONS

Le RTES est régulièrement sollicité par ses adhérents pour intervenir lors de temps forts en région.

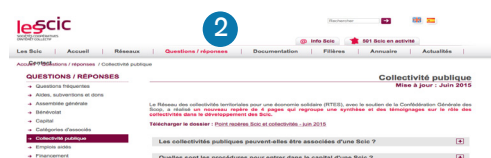
C'est ainsi que le RTES a animé une journée organisée par la Région Auvergne et le CRESS sur « **Les mesures de la loi ESS : quel levier pour les collectivités territoriales ?** » (13 mars 2015), et est intervenu également à :

- la ville de Fresnes (25 Juin)
- Artois Comm : présentation de la loi ESS (10 novembre)
- au Département de Gironde : Innovation sociale et ESS (27 novembre).

Enfin, le RTES est amené à intervenir dans différentes formations sur les politiques publiques d'ESS (Master COSS à la Sorbonne, Master Développement Local de Valenciennes, CNAM Lille et Aquitaine, ...).

4. Informer et faire connaître

Ⓐ LES PUBLICATIONS



► Les lettres papier (2 numéros)

La lettre papier est un support important de valorisation des initiatives menées au sein des territoires, et d'apports de pratiques et de réflexions. Chaque lettre comprend un éditorial du RTES, une présentation d'initiatives des territoires, un dossier transversal consacré à un thème et permettant de présenter et d'analyser quelques expériences, ainsi qu'une rubrique actualités et publications récentes. Chaque lettre est imprimée à 3 500 exemplaires. Elle est largement diffusée auprès des collectivités locales et des acteurs de l'ESS (envoi direct auprès de plus de 2500 personnes et diffusion régulière à l'occasion d'événements et rencontres).

2 numéros ont été réalisés en 2015 :

- En avril, « [Coworking et Tiers-Lieux: le rôle des collectivités](#) » (n°24)
- En novembre, « [ESS et économie circulaire](#) » (n°25)

► Les dossiers participants des rencontres territoriales

- La contribution de l'IAE au développement des territoires - Lorraine (voir p.5),
- La création d'un écosystème favorable à l'ESS, le rôle des collectivités - Corse (voir p.5),
- Les collectivités et les monnaies locales complémentaires - Nantes (voir p. 6).

► Les «Points de repères» (2 numéros)

En quelques pages, ces documents synthétiques permettent de faire le point sur un sujet et ses enjeux. 2 numéros ont été réalisés en 2015 :

- En juin, « [Les SCIC et les collectivités](#) » :

La loi sur l'ESS, votée le 31 juillet 2014, encourage le développement des Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif. Elle permet aux collectivités d'intervenir jusqu'à 50% au capital des Scic (contre 20% précédemment). Quels intérêts pour une collectivité d'accompagner la création de Scic ? Quelles formes peut prendre le soutien d'une collectivité à une Société Coopérative d'Intérêt Collectif ? Quelles sont les questions à se poser pour une collectivité avant d'entrer au capital d'une Scic ?

- En octobre, « [Les modes de contractualisation collectivités/acteurs de l'ESS](#) » :

Subvention, conventions pluriannuelles d'objectifs, appel à projet, recueil d'initiatives, marché public, délégation de service public... Les modes de partenariat et de contractualisation entre acteurs de l'ESS et collectivités sont divers mais ne sont pas équivalents.

Quels sont les avantages et les contraintes de la subvention ?

À quelles conditions une subvention est-elle compatible avec la réglementation européenne ?

Nos « points de repères » sont présents sur plusieurs sites internet de nos partenaires:

l'Avise **1**,

le site des SCIC **2**,

CRESS (Picardie, PACA, Rhône-Alpes)...

Toutes les publications sont téléchargeables sur le site www.rtes.fr

B UNE PRÉSENCE WEB CONFIRMÉE

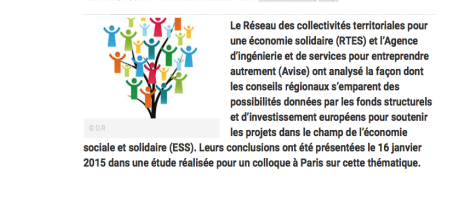
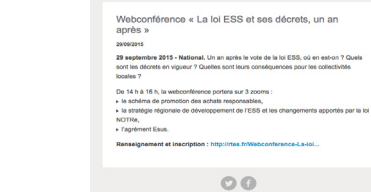


C UNE BONNE COUVERTURE MÉDIATIQUE ET WEB



“Nous avons beaucoup à partager pour avancer ensemble”

«L'ESS est un gisement d'emplois très important. Rien que sur la métropole lilloise, elle représente 56 000 emplois dans les secteurs de l'artisanat et du commerce. L'ESS est également porteuse de sens et d'avancées sociales. Par exemple, on retrouve davantage de femmes parmi les créatrices...»



► Le site Internet

Le site Internet du RTESS est fréquenté en moyenne par 155 visiteurs par jour et affiche une fréquentation en hausse de 5% en moyenne par rapport à 2014, qui avait déjà vu la fréquentation augmentée.

► La Newsletter

Plus de 3500 abonnés. Entre 25 et 30 articles mis en ligne par mois. **Différentes rubriques:** Les acts du réseau - Territoires - Parole d'élus - Zoom sur... - PTCE - Europe - En bref - Agenda.

► Sur les réseaux sociaux

Rappel adresse Facebook et twitter : **@reseauRTESS**

► Le RTESS

Le réseau et ses actions ont été plutôt bien relayés dans la presse en 2015, à travers notamment :

- **des dossiers thématiques**, par exemple, sur la loi ESS et les territoires dans la Gazette des communes 1 2...
- **des interviews**, par exemple, de Christiane Bouchart dans l'émission Carnet de campagnes sur France Inter 3
- **des tribunes**, par exemple dans le magazine du groupe La Poste 4...

► 4ème conférence nationale des collectivités locales

5 La Gazette Santé Social, l'Atelier, Intercommunalités (mensuel de l'ADCF), le Portail de l'économie solidaire Meurthe-et-Moselle, Ressources solidaires, ESS Bretagne...

► Journées territoriales et thématiques

- 6 La Gazette des communes en retour de notre journée «Collectivités territoriales, ESS et Europe»
- 7 Un blog Médiapart en retour de notre journée «La création d'un écosystème favorable à l'ESS: le rôle des collectivités», ...

► Formations et webconférence

8 Le Ministère de la Ville, Rencontres sociales, ESS en Picardie...

5. Vie interne

Ⓐ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le 2 juillet s'est tenue l'Assemblée générale 2015 du RTES, avec une AG extraordinaire qui a permis l'adoption de **nouveaux statuts** et une AG ordinaire, au cours de laquelle a été élu un **nouveau conseil d'administration** et voté un **nouveau barème de cotisations**.

L'adoption de nouveaux statuts permet d'ouvrir le RTES à des partenaires institutionnels et à des personnes qualifiées.

Le barème des cotisations a également été revu pour tenir compte notamment de la fusion des régions.

Quatre nouveaux administrateurs ont rejoint le RTES :

- > **Patrick Chagneau**, adjoint à la mairie de Biot, délégué au développement économique, à l'ESS et à la Ville numérique,
- > **Jean-Claude Pradels**, conseiller municipal à Mérignac, délégué à l'ESS,
- > **Emmanuelle Rousset**, vice-présidente du département Ile et Vilaine, en charge de l'ESS et de la politique de la ville,
- > **Annie Berger**, en qualité de personne qualifiée.

Ⓑ ADHÉRENTS

Le RTES compte 133 adhérents (déc. 2015).

13 nouveaux adhérents ont rejoint le RTES en 2015:
7 villes, 5 intercommunalités et 1 métropole.

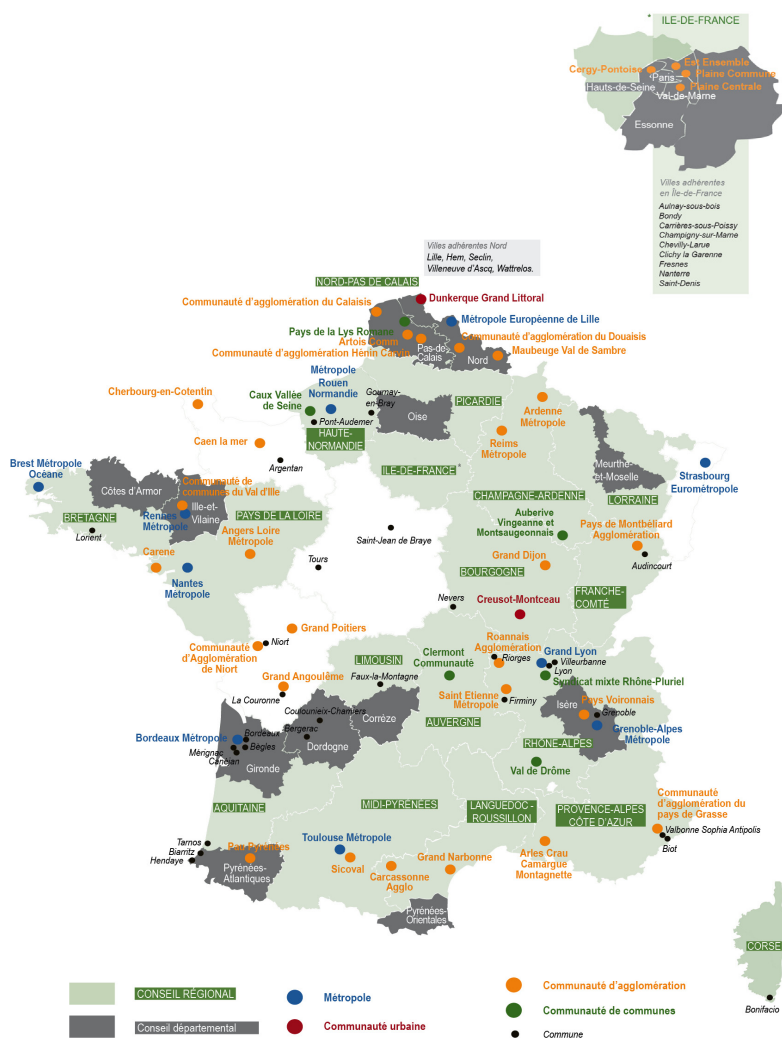
Au 31 décembre 2015, le RTES compte ainsi 48 villes (de 370 habitants à plus d'un million), 49 intercommunalités (syndicat mixte, communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines ou métropoles), 18 départements et 18 régions.

7 collectivités ont décidé de mettre fin à leur adhésion en 2015 pour différents motifs (contraintes budgétaires, passage de la compétence à l'intercommunalité,...).

Liste des nouveaux adhérents en 2015:

(dans l'ordre d'adhésion au RTES)

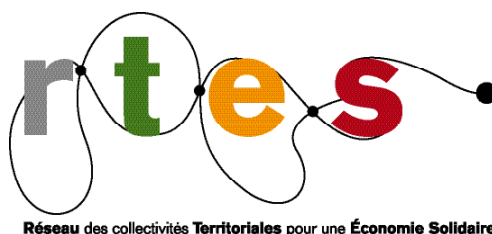
- > Ville de Romainville (93)
- > Communauté d'agglomération du Douaisis (59)
- > Ville de Saint-Jean de Braye (45)
- > Ville de Biot (06)
- > Ville de Villeurbanne (69)
- > Ville de Mérignac (33)
- > Communauté de communes du Val d'Ille (35)
- > Clermont Communauté (63)
- > Métropole Rouen Normandie (76)
- > Ville de Gennevilliers (92)
- > Ville de Bonifacio (2A)
- > Communauté d'agglomération du Val-de-Bièvre (94)
- > Communauté urbaine de Cherbourg (50)



Les actions développées par le RTES ont comme objectifs de promouvoir et conforter des modes d'entreprendre qui redonnent du sens, qui contribuent au bien-être, à une meilleure qualité du travail, qui se préoccupent de l'épuisement des ressources et de la préservation du territoire.

Ses actions se sont inscrites dans un contexte national porteur, avec notamment la mobilisation autour de la loi sur l'ESS.

Mais loin d'être un effet de mode, l'économie sociale et solidaire est une réponse aux défis de la période actuelle, période qui exige de profondes mutations dans les manières de faire, de produire et de consommer, et dans les manières d'aborder la richesse.



Annexe 1 : Le RTES en quelques dates

En 2015, le RTES est intervenu, a co-organisé, organisé ou a participé à de nombreuses rencontres et manifestations. Voici leur tableau récapitulatif :

Date	Intitulé	Format	Lieu	Rôle
16-janv.	Collectivités territoriales, ESS et Europe	Journée organisée avec le soutien de l'AVISE et de REVES	Paris	CO
22-janv.	ESS au service des transformations économique, sociale et environnementale du territoire	Journée organisée par le Teddif	Arene IdF	I
1er mars	L'enjeu est que cette charte soit un commencement, et non un remplacement	Article Jurisassociations 514, Patricia Andriot		O
3-mars	La contribution de l'IAE au développement des territoires	Rencontre territoriale	Metz	CO
6-mars	Innover dans le financement des territoires européens	Journée organisée par le FMDV	Région Ile de France	I
6-mars	Les collectivités locales et les SCIC	Formation	Kremlin-Bicêtre	CO
13-mars	Les mesures de la loi ESS: quel levier pour les collectivités territoriales?	Journée de réflexion organisée par région Auvergne et CRESS Auvergne, animation Anne-Laure Federici	Clermont-Ferrand	I
26-mars	Politique de la ville et ESS	Visioconférence	Kremlin-Bicêtre	CO
Mars	ESS: contribuer au développement des territoires	Ouvrage Editions Territorial		C
Avril	Coworking et Tiers-Lieux: le rôle des collectivités	Lettre papier n°24		
7-9 avril	Rencontres des Maires Brésiliens atelier ESS	Intervention Dounia Besson	Brasilia	I
13-avr.	Rencontre Monnaies Locales Complémentaires	Journée coorganisée avec Sol et nombreux partenaires	Paris	CO
22-avr.	Carnets de campagne	Émission avec Christiane Bouchart		I
12-mai	La création d'un écosystème favorable à l'ESS: le rôle des collectivités	Rencontre territoriale	Bastia	CO
Juin	Les SCIC et les collectivités	Points de Repères		
10-juin	Les relations pouvoirs publics et associations	Formation	Kremlin-Bicêtre	CO
11-juin	Journée PTCE Nord-Pas-de-Calais Picardie	Journée thématique	Audruicq (62)	CO
2-juil.	Ateliers d'échanges de pratiques entre collectivités	Journée d'échanges	Paris	O
2-juil.	Assemblée Générale du RTES		Paris	O
3-juil.	Conférence nationale autour de l'ESS	Journée d'échanges	La Poste	Co

O : Organisation

C : Co-organisation

I : Intervention

PC : Participation/Contribution

Annexe 1 : Le RTES en quelques dates (suite)

Date	Intitulé	Format	Lieu	Rôle
27-juil.	Loi ESS, un an après, des acquis à consolider	Dossier La Gazette des communes, interview Christiane Bouchart et Henri Arévalo		C
Août	Les collectivités ont un rôle à jouer	Tribune de Christiane Bouchart, interco, magazine de l'Adcf		C
Août	L'ESS: Origines, réalités et enjeux	Tribune de Christiane Bouchart, Co'hésion n°5, magazine du groupe La Poste		C
9 au 13	Solikon 2015	Congrès européen	Berlin	I
	1ère rencontre du GECES	Réunion des experts européens, participation de Patricia Andriot	Bruxelles	I
21-sept.	L'ESS en région: quelles perspectives et quelle nouvelle organisation	Journée organisée par l'ESPER	Paris	I
29-sept.	La loi ESS et ses décrets: un an après	Visioconférence	Kremlin-Bicêtre	CO
Octobre	3 questions à Christiane Bouchart	Article Mutualité et économie sociale n°327		C
Octobre	Les modes de contractualisation collectivités/acteurs de l'ESS	Points de Repères		
15-oct.	Les collectivités et les monnaies locales complémentaires	Rencontre territoriale	Nantes	CO
	Ess et économie circulaire	Lettre papier n°25		
18-nov.	Agora des SCIC	Journée organisée par la CGSCOp	Paris	I
20-nov.	ESS+Europe	Journée organisée avec l'Atelier Ile-de-France et REVES	Paris	CO
23-nov.	Mieux connaître les politiques de l'ESS et la politique de la ville	"Débat organisé par le CRPVE et Université Evry-Val-d'Essonne	Evry	
24-nov.	Quelles politiques en faveur de l'ESS pour les départements après la loi NOTRe ?	Séminaire de travail	Paris	O
15-déc.	Politique de la ville et ESS	Rencontre thématique	Pierrefitte-sur-Seine	CO

O : Organisation

C : Co-organisation

I : Intervention

PC : Participation/Contribution

Annexe 2 : Les administrateurs du RTES en 2015

Présidente :

- Christiane Bouchart, conseillère municipale, déléguée à l'économie sociale et solidaire et au commerce équitable, Ville de Lille

Vice-présidents :

- Patricia Andriot, vice-présidente en charge de l'ESS, Conseil régional Champagne-Ardenne
- Dounia Besson, adjointe au Maire, en charge de l'économie sociale et solidaire, Ville de Lyon
- Yohan David, conseiller municipal délégué à l'ESS, Ville de Bordeaux
- Othmane Khaoua, conseiller municipal délégué à l'économie sociale et solidaire, Ville de Sceaux

Vice-président trésorier :

- Henri Arevalo, conseiller communautaire, Communauté d'agglomération du Sicoval

Invitée permanente au titre de personne qualifiée :

- Annie Berger

Membres du CA :

- Jeanne Barseghian, conseillère municipale et communautaire, Ville et Communauté urbaine de Strasbourg
- Patrick Chagneau, Adjoint délégué au Développement économique, à l'Économie sociale et solidaire et à la Ville numérique, Ville de Biot.
- Mahel Coppey, vice-présidente, déléguée à l'économie sociale et solidaire, et l'économie circulaire, Nantes Métropole
- Bérénice Delpeyrat-Vincent, vice-présidente en charge de l'économie solidaire et de l'innovation sociale, Conseil régional Aquitaine
- Marie-Thérèse Gansoinat-Ravaine, conseillère régionale déléguée à l'économie sociale, Conseil régional de Lorraine,
- Jean-Baptiste Gernet, conseiller communautaire et conseiller municipal en charge de l'économie créative, Ville et Communauté urbaine de Strasbourg
- Antoinette Guhl, adjointe en charge de l'économie sociale et solidaire, l'innovation sociale et l'économie circulaire, Ville de Paris
- Mathieu Klein, président, Conseil général de Meurthe-et-Moselle
- Cyril Kretzschmar, conseiller régional, délégué nouvelle économie, nouveaux emplois, artisanat, économie sociale et solidaire, Conseil régional Rhône-Alpes
- Frédéric Léveillé, adjoint au Maire, délégué au développement durable et à l'Agenda 21, Ville d'Argentan
- Marie-Christine Pons, conseillère régionale, présidente de la commission économie sociale et solidaire, Conseil régional Midi-Pyrénées
- Jean-Claude Pradels, Adjoint délégué à l'ESS, ville de Mérignac
- Michel Rotger, vice-président communautaire, délégué à l'économie sociale et solidaire, Grand Dijon
- Emmanuelle Rousset, Vice-présidente, en charge de l'économie sociale et solidaire et de la politique de la Ville, conseil départemental Ille-et-Vilaine
- Rose Marie Saint-Germès, conseillère déléguée à l'économie sociale et solidaire et à la coopération décentralisée, Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

Annexe 3 : Programme de la 4ème conférence nationale

Conférence nationale des

collectivités locales

autour de l'ESS

vendredi 3 juillet 2015



Organiser chaque année un temps de rencontres entre collectivités engagées dans l'ESS est l'un des engagements inscrits dans la déclaration commune des réseaux de collectivités "L'économie sociale et solidaire, un modèle économique à part entière, apportant des réponses aux besoins de nos territoires", remise à Benoît Hamon en mars 2013.

Depuis la signature de cette déclaration commune, de nombreuses avancées ont été enregistrées : loi sur l'ESS, reconnaissance des démarches de Pôles Territoriaux de Coopération Economique, signature d'une charte d'engagements réciproques entre l'Etat, les collectivités et les associations, nombre toujours plus important de collectivités qui inscrivent l'ESS dans le cadre de leurs politiques publiques, développement du nombre de sociétés coopératives d'intérêt collectif...

Cependant, force est de constater plusieurs facteurs qui nous semblent des freins pour passer des déclarations d'intention à un véritable développement de l'ESS :

- Une loi votée, mais sans ou avec très peu de moyens humains et dont nombre de décrets d'application sont encore en attente,
- Un budget national consacré à l'ESS qui n'est pas à la hauteur de sa contribution à l'économie et aux emplois du pays,
- Des contraintes budgétaires imposées aux collectivités territoriales qui fragilisent nombre d'acteurs de l'ESS,
- Une réforme territoriale traitée à la manière d'un mécano administratif mais qui ne résout pas les questions de la capacité d'agir des collectivités en transversalité en faveur des solidarités humaines et territoriales.

Trois ans après la signature de la déclaration commune, un an après le vote de la loi sur l'ESS et au moment de la réforme territoriale, il semble important de réaffirmer l'engagement des collectivités en faveur de l'ESS.

Programme

vendredi 3 juillet 2015

Animation de la journée :

Philippe Bertrand (Carnets de Campagne)

Commentez la rencontre ou posez vos questions via twitter #ESS3juillet ou par SMS au 06 61 17 94 90

9h30

Accueil et ouverture des travaux

10h

Intervention de **Martine Pinville**, Secrétaire d'Etat chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire

Signature et remise de l'appel pour le développement de l'économie sociale et solidaire, avec l'expression des réseaux de collectivités sur la place de l'ESS et l'articulation territoriale :

- **Christiane Bouchart**, présidente du Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire (RTES),
- **Jacques Drouhin**, représentant de l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF),
- **Jean Girardon**, trésorier général adjoint de l'Association des Maires de France (AMF),
- **Mathieu Klein**, représentant de l'Assemblée des Départements de France (ADF),
- **Cyril Kretzschmar**, représentant de l'Association des Régions de France (ARF),
- **Serge Méchin**, vice-président de l'Association nationale des pôles territoriaux et des Pays de France (ANPP),
- **Alexandra Siarri**, représentante de l'Association des Maires de grandes villes de France (AMGVF),
- **Laurent Trogrlic**, président de la commission développement économique et emploi, Assemblée des Communautés de France (AdCF).

11h - 13h

Table ronde 1

L'inscription de l'ESS dans les projets de territoire

La coopération entre acteurs et entre collectivités autour d'une économie qui fait sens.

Introduction :

Michel Abihervé, professeur associé à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée

Avec :

- **Mathieu Barrois**, président de la SCIC Oktra,
- **Guy Hascoët**, Alliance Dynamique, La Poste,
- **Mathieu Klein**, président du conseil général de Meurthe-et-Moselle,
- **Serge Méchin**, président du Pays Loire Val d'Aubois
- **Mathieu Theurier**, vice-président de Rennes Métropole.

13h - 14h15

Déjeuner

14h15 - 15h

Table ronde 2

ESS et transition énergétique

Changement de nos modes de production, de consommation et d'usages : rôles des politiques publiques d'ESS.

Avec :

- **Antoinette Guhl**, adjointe en charge de l'économie sociale et solidaire, de l'innovation sociale et de l'économie circulaire, Mairie de Paris,
- **Cyril Kretzschmar**, conseiller délégué à la nouvelle économie et à l'économie sociale et solidaire, conseil régional Rhône-Alpes,
- **Jacques Faivre**, directeur général de SAVECOM.

15h - 16h

Table ronde 3

Le rôle et la reconnaissance des associations

Les relations pouvoirs publics et associations, la charte d'engagements réciproques Etat-Associations.

Avec :

- **Patricia Andriot**, vice-présidente du conseil régional de Champagne-Ardenne,
- **Nadia Bellaoui**, présidente du Mouvement associatif
- **Felice Scatini**, membre du gouvernement de la ville de Brescia (Italie).

16h - 16h30

Clôture

Annexe 4 : Communiqué de presse suite à la rencontre territoriale sur les MLC à Nantes



Les collectivités

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

& les Monnaies locales complémentaires

Jeudi 15 octobre 2015

Les Monnaies locales complémentaires sont en France et en Europe en plein essor.

Une trentaine de monnaies circulent aujourd'hui sur le territoire et au moins autant sont en projet. Reconnues dans la loi sur l'ESS, objet d'un rapport interministériel, elles intéressent de plus en plus les collectivités locales. Le 15 octobre, le RTES organise avec Nantes métropole et le crédit municipal de Nantes, en partenariat avec le mouvement SOL, une journée territoriale consacrée aux monnaies locales complémentaires. L'occasion de faire un point sur ces Monnaies et notamment sur les rôles joués par les collectivités dans leur ancrage et leur développement, à Nantes, où sur l'initiative de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole, la SoNantes a été lancée il y a quelques mois.

Plus de 30 monnaies en circulation. Et au moins autant en projet. L'Eusko en Pays Basque, le Sol-Violette à Toulouse, la Pêche à Montreuil, la Doume dans le Puy-de-Dôme, la SoNantes à Nantes, la Stück à Strasbourg, le Galleco en Île-et-Vilaine, Bou'sol à Boulogne sur mer... Portées par un contexte législatif favorable et des aspirations à relocaliser l'économie, ces monnaies locales complémentaires se développent un peu partout en France. Elles sont portées par les citoyens et/ou les collectivités locales ; ces dernières jouant dans les deux cas un rôle fondamental dans leur diffusion et leur appropriation par les citoyens et les acteurs économiques des territoires.

Plus de 100 personnes ont participé à la rencontre «Les collectivités et les Monnaies locales complémentaires» organisée ce jeudi 15 octobre à Nantes. De nombreux témoignages d'élus et d'acteurs ont jalonné cette journée. Les paroles de représentants de Monnaies Locales Complémentaires : SoNantes (Nantes), La Monnaie Autrement (Chambéry), l'Eusko (Pays Basque), le Retz'L (Pays de Retz), l'e-portemonnaie (Province du Limbourg - Belgique), et des élus et techniciens de collectivités qui ont accompagné l'émergence de ces monnaies ou qui en étaient les initiateurs (communauté d'agglomération du Boulonnais, Nantes Métropole, Ille-et-Vilaine...) ont alimenté les débats et tables rondes.

Il y a quelques années, les Monnaies Locales Complémentaires étaient encore perçues comme marginales. Cette journée marque le chemin parcouru depuis, passant du statut d'anecdotique à celui d'un véritable outil de développement d'une économie de proximité. En témoignent également les nombreuses dynamiques dans le monde et en Europe : plus de 5000 initiatives monétaires existent à échelle internationale ! En Autriche, le WIR a plus de 80 ans ; en Allemagne, les monnaies locales complémentaires ont plus que doublé depuis 2008, et en Angleterre, le maire de Bristol perçoit la quasi totalité de son indemnité en "Bristol Pound".

Facteurs de réussite, points de blocages et propositions de développement ont largement été exprimés durant cette rencontre : autant d'éléments que le RTES, aux côtés d'acteurs, relayera au niveau national.

Le RTES, c'est quoi ?

Le Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire (RTES) réunit aujourd'hui plus de 125 collectivités, régions, départements, intercommunalités et communes, qui ont manifesté le besoin d'un espace d'échanges et de coordination nationale. Créateur de liens, il met en relation ses adhérents qui se retrouvent face à des questionnements, difficultés ou enjeux similaires dans la construction ou la mise en place de leurs politiques d'ESS. Lieu ressource, il capitalise les expériences des collectivités, en favorise le transfert, forme et informe ses adhérents. Force de proposition, il porte la voix de ses adhérents pour renforcer l'appui des politiques publiques en ESS aux niveaux local, national et européen.

Il a notamment lancé un Appel national des élus locaux pour une économie sociale et solidaire en juin 2015, appel qui a recueilli plus de 280 signatures d'élus de toute la France.

Pour en savoir plus sur les Monnaies Locales Complémentaires
et le rôle joué par les collectivités dans leur développement :
www.rtes.fr

03 20 97 17 97 / 06 61 17 94 90 - animation@rtes.fr



RTES - 75 rue Léon Gambetta, 59 000 LILLE
03 20 97 17 97 / 06 61 17 94 90 - animation@rtes.fr
www.rtes.fr